



Créer les conditions d'un développement significatif des énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté grâce à l'implication de tous les acteurs

Les 11 préconisations pour les Energies Renouvelables **de 11 associations et coopératives actives dans les énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté**

15 juin 2017

Les Régions sont désormais « chefs de file » pour le Climat, la Qualité de l'Air et l'Energie. La Transition énergétique est une des priorités de la stratégie de mandat de la Région qui projette d'être « à énergie positive » en 2050. Dans ce cadre, la Région Bourgogne Franche-Comté définit durant l'année 2017, sa politique en matière de développement des énergies renouvelables.

Les associations et coopératives actives dans le domaine des énergies renouvelables ont élaboré [un Mémoire](#) qui contient 48 pages. Ci-après sont présentées les 11 préconisations majeures des auteurs du document.

Ce qui sous-tend les préconisations présentées ci-dessous, c'est une **gouvernance partagée permettant de co-construire** et de mettre en œuvre une politique régionale et des programmes d'action :

- **Partagée** entre les acteurs publics, privés, associatifs et coopératifs, jusqu'aux citoyens parce que la Région ne pourra atteindre ses objectifs qu'avec l'adhésion et l'engagement du plus grand nombre.
- **Co-construite**, parce que la clé de la réussite sur le terrain qui se mesurera en termes de projets, de réalisations concrètes, d'infléchissement de tendances, etc., sera en proportion de l'implication des acteurs au stade de la définition des politiques et des programmes d'action.

1. Etablir des trajectoires permettant de donner consistance à « une région à énergie positive » à l'horizon 2050 et de baliser le chemin permettant d'y parvenir :

- Trajectoires globales et par filières de production énergétique.
- Trajectoires en termes d'acteurs à mobiliser dans l'ensemble des domaines.
- Trajectoires financières, en dépenses et en recettes, associées avec une répartition indicative des origines de financement publics, privés et coopératifs.

Cet exercice doit être pensé comme un moyen d'accueillir le maximum d'acteurs au changement de paradigme et d'y prendre part, loin d'un rapport commandé à un consultant.

2. Inviter les collectivités, les secteurs professionnels, toutes les entités régionales à faire leur l'objectif de :

- Devenir « à énergie positive ».
- De construire leurs propres scénarios dans leurs domaines respectifs, et leur apporter un appui en ingénierie afin d'accompagner ces exercices.

3. Ouvrir des espaces de dialogue, de discussion et de débats entre acteurs afin dépasser certains obstacles et de donner goût à la construction collective :

- Une Conférence permanente des acteurs de la transition énergétique de la région associant le maximum d'acteurs dans la gouvernance de la transition énergétique.
- Des Comités par filières d'énergies renouvelables afin de créer ou de renforcer des dynamiques collectives d'entreprises et structurer une offre de produits et de services.

4. Couvrir la région d'un réseau de professionnels au sein des associations spécialisées, sécurisé dans ses financements en montant et en durée, à même de :

- Apporter l'information et le conseil aux citoyens et aux autres acteurs (artisans, PME, associations d'éducation populaires, communes).
- Accompagner les premiers pas des maîtres d'ouvrages désireux d'investir.
- Promouvoir le financement citoyen.

- 5. Donner des signaux tangibles d'une « Région démonstratrice » en matière d'énergies renouvelables, par exemple en :**
 - Utilisant son pouvoir de commande publique pour stimuler le marché des renouvelables, dont le bois-énergie pour le chauffage ou le biogaz pour les cars.
 - Mettant à disposition les toits des lycées pour des installations photovoltaïques qui seraient financées par les citoyens (personnels des lycées, enseignants, lycéens, parents).
 - Multipliant les expérimentations in situ afin de familiariser la population et la jeunesse des lycées au changement du monde énergétique.
- 6. Soutenir la création de « la Plateforme des énergies renouvelables en Bourgogne Franche-Comté ».**
 - Collaborative et documentaire, open source, sur Internet, alimentée par les structures associatives, publiques ou professionnelles, animée et régulée.
 - Contenant des exemples et des portraits d'acteurs.
 - Accessible à tous et servant de centre de ressources pour les structures de conseil et évitant des recherches parallèles chronophages.
- 7. Soutenir des événements « grand public », festifs et éducatifs, apportant la démonstration que les énergies renouvelables sont une opportunité heureuse pour chacun-e et non une contrainte à supporter :**
 - Grands événements du type « festival des solutions énergétiques près de chez soi », dans des lieux symboliques et stimulants.
 - Rencontres de petite et moyenne dimension, autour de réalisations existantes sur les territoires, afin de familiariser les citoyens aux énergies renouvelables et démontrer qu'elles sont à leur portée, individuellement ou collectivement.
- 8. Faire du financement citoyen la marque de fabrique de la Région dans sa politique de développement des énergies renouvelables en :**
 - Valorisant les premières initiatives pour montrer que « ça marche » et invitant les citoyens, les communes et les entreprises à s'engager dans des projets participatifs.
 - Promouvant et soutenant les structures engagées dans ces processus.
 - Offrant des instruments appropriés et complémentaires pour le développement et le financement de projets à la hauteur des défis à relever.
- 9. Afin de dépassionner les discussions publiques sur l'éolien et réduire les risques des projets :**
 - Mettre en place une instance de médiation avec des professionnels du débat public.
 - Apporter un appui approprié, professionnel et personnalisé aux maires sur le terrain.
 - Soutenir la création et l'animation d'un Club des Maires éoliens aux fins de créer une intelligence collective et de s'aider entre collègues.
- 10. Mettre en place une force d'intervention rapide pour les projets en difficulté ou des installations en échec afin de :**
 - Ne pas laisser s'installer de contre références.
 - Apporter des réponses aussi rapides que possible pour déboucher sur un succès.
 - Organiser le retour d'expérience pour éviter de reproduire les mêmes erreurs.
- 11. Accompagner les transitions professionnelles dans le domaine énergétique :**
 - Auprès des filières émergentes de la transition énergétique afin d'en faire une base du développement économique et industriel des années et décennies qui viennent.
 - Auprès des filières qui, tel le nucléaire, risquent de perdre des emplois du fait des technologies renouvelables, des choix politiques et de la vérité des coûts de production de l'électricité.

Contact :

Vincent Bruyère 03 84 47 41 15 vbruyere@ajena.org
Delphine Thiebaut 03 84 47 81 10 accueil@ajena.org